

Impression à partir d'une page du site internet de l'AMF

Référence (ex : DOC-2020-02), mots-clé...



Applicable du 1 mars 2011 au 30 octobre 2012
Position DOC-2011-03

[Imprimer](#)


Questions – réponses sur la mise en œuvre du régime de transparence des positions nettes courtes sur actions au 1er février 2011

Version consultée

 [Télécharger la doctrine](#)

 [Télécharger l'aperçu complet de la doctrine](#)

Textes de référence

📄 [Article 223-37 du règlement général](#) 

Mentions légales :

Responsable de la publication : Le Directeur de la Direction de la communication de l'AMF. Contact : Direction de la communication, Autorité des marchés financiers - 17, place de la Bourse - 75082 Paris Cedex 02